



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
REPUBLIQUE DU BENIN



COMITE NATIONAL DU CODEX ALIMENTARIUS

- Les normes sont indispensables pour la fluidité du commerce, et doivent être harmonisées.
- L'Accord SPS de l'OMC désigne la Commission mixte FAO/OMS du Codex Alimentarius comme l'organisation de normalisation compétente en ce qui concerne l'innocuité des produits alimentaires.
- L'application des normes du codex donne des aliments surs et sains puis facilite le commerce national, régional et international.
- Les normes du Codex sont devenues les points de repère pour les réglementations nationales, et renforcent les politiques concernant la protection des consommateurs et méritent plus d'attention.



Organisation
mondiale de la Santé



REPUBLIQUE DU BENIN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture